



EDITORIAL

Travail, qualification et insertion

C'EST UNE PRÉOCCUPATION de longue date pour les Régies confrontées à la problématique de salariés ou de candidats à l'emploi qui restent à la limite du seuil de pauvreté. Le RSA en portera quelques uns au dessus de ce seuil mais probablement en nombre insuffisant. Le défi qui se pose pour les pouvoirs publics est d'arriver à tirer des enseignements le plus rapidement possible de sorte de réviser les procédures, les montants différentiels de



l'aide apportée, les publics éligibles... pour que personne ne reste sous le seuil indigne du taux actuel de pauvreté monétaire. Un autre aspect doit être travaillé pour faciliter les parcours des personnes que nous accueillons et, partant, leur insertion dans le monde du travail dit « ordinaire » : c'est celui de la formation. Sur ce champ, les réseaux nationaux de l'IAE ont un chantier à engager en mobilisant leur énergie en commun. C'est donc la combinaison des deux – accueil dans une SIAE avec un niveau de rémunération au dessus du seuil de pauvreté et formation permettant une sortie vers un emploi durable – qui sortira les personnes de leur pauvreté laborieuse. Notre séminaire des Présidents et des Directeurs organisé fin 2008 a permis d'enclencher cette réflexion au niveau national. La FNARS a, elle aussi, engagé un chantier sur le thème de l'exclusion et de la précarité en milieu rural auquel elle nous a associés. Les réflexions doivent nous permettre d'apporter des améliorations aux dispositifs existants et de les proposer aux pouvoirs publics. Nous n'accepterons pas de continuer à glisser vers une société à deux vitesses, génératrice de tensions et de conflits. Nous ne baisserons pas les bras.

Guy Lafréchoux, Président du CNLRQ

Sommaire

2-3 *En direct des Régies*

- ◆ A Rouen, Limeil-Brévannes, Vendôme
- ◆ Portrait d'acteurs

4-7 *Le Dossier*

La Pauvreté au travail

On compte aujourd'hui en France près de deux millions de travailleurs pauvres. Comment aborde-t-on cette situation économique et sociale dans le contexte d'un parcours d'insertion, et en particulier au sein des Régies de quartier. Reportage à la Régie Euréqua de Lyon et entretien croisé avec trois représentants du CNLRQ.

8-11 *En direct du Réseau*

- ◆ Formation
- ◆ Développement
- ◆ Economie solidaire
- ◆ Vie du Réseau
- ◆ Communication
- ◆ Plate-forme Guyane

12 *Interview*

Entretien avec Denis Clerc, économiste, fondateur de la revue *Alternatives économiques* et auteur en 2008 de *La France des travailleurs pauvres*.

Une boutique ouverte sur le monde

Régie de quartier de Vendôme (41)

« Quelle activité pourrait-on mettre en place pour des femmes sans travail, sans qualification, sans moyen de transport ? Pourquoi pas un atelier "vêtement" ? », se dit le chargé de développement de la Régie. Soutenu par la municipalité, Yves Gendault se lance dans le montage d'un "magasin d'insertion". Le principe : collecter des vêtements, les remettre en état et les revendre sur place. Avec un plus : un service de repassage et de couture. Sept emplois ont été créés en insertion (CA et CAE) à ce jour plus un CDI plein temps pour l'encadrement ; trois pour le repassage, deux pour le tri des vêtements et la mise en rayon, deux pour le ramassage des conteneurs. Yves, qui a déjà décroché cette année une commande de 60 tonnes de vêtements auprès de clients belges et hollandais, défend la spécificité de ce type de magasin. « Les habitants des quartiers sont de nationalités diverses. Si l'on veut vendre, l'endroit doit être un lieu vivant, de création, de plaisirs et de découvertes. Il faut s'ouvrir sur d'autres univers. » D'où un déplacement en Mauritanie avec le chargé de collecte et l'une des couturières. « L'idée était de fabriquer dans ce pays des vêtements portés chez



Les femmes mauritaniennes en train de teindre les tissus

nous mais fabriqués avec des tissus locaux », explique-t-il. « A l'issue de notre premier séjour, nous avons vendu l'ensemble des vêtements cousus sur place ! » Sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration, Yves compte bien donner une suite à cette démarche originale en accueillant à Vendôme des Mauritaniennes en formation de couture, élargissant cet échange culturel au quartier (repas, percussions...). « Cette boutique et la venue de personnes étrangères ont un message à faire passer : celui de gens solidaires qui travaillent ensemble, ici et ailleurs. »

Une friperie qui relooke

Limeil-Brévannes Service Plus - Limeil-Brévannes (94)

La Régie est située dans le centre commercial des Tilleuls dont la plupart des commerces sont inoccupés. Dans l'objectif de redonner vie à cet espace de proximité en relation avec les besoins des habitants, un sondage a été effectué. Un atelier de repassage et une friperie figuraient parmi les propositions. L'ouverture de la friperie est prévue en septembre.



« Cette boutique aura l'avantage de vendre à un coût symbolique des vêtements utiles aux habitants, lors d'un entretien d'embauche par exemple », indique la directrice de la Régie, Amina Mohsen. « Notre projet va dans le sens de l'accompagnement que nous exerçons auprès des habitants. L'amélioration de l'image de soi contribue à faire qu'un habitant se réapproprie sa place de citoyen. Dans cet esprit, nous installerons un espace et un service de conseil pour prendre le temps de discuter avec les usagers de la manière de se mettre en valeur ! » Un enthousiasme que partage Stéphane Bayet, président de la Régie : « Notre approche doit être globale si l'on veut vraiment aider les habitants à surmonter leurs difficultés et à sortir du quartier. »

La mise en place de la friperie, soutenue par la municipalité et par Batigère dans le cadre des « Projets innovants créateurs d'emploi », doit non seulement aider la Ville à « recoudre » ce quartier au reste de la commune, mais également le « haut » et le « bas » du quartier. Les gens du bas monteront pour s'acheter des fripes, tout comme les habitants du reste de la ville.

PORTRAIT D'ACTEURS

Sylvie Sinaman

Régie de quartier Repères – Orléans (45)



Un havre. C'est ce que fut la Régie lorsqu'en 1997 Sylvie Sinaman, chargée de l'accueil et du secrétariat, décida de reprendre les rênes de sa vie et de fuir Paris, avec l'espoir de surmonter les souffrances provoquées par plusieurs années d'instabilité. Embauchée en Contrat Emploi Solidarité de vingt heures à un poste d'accueil et d'aide-secrétaire, ses compétences et son investissement firent rapidement mouche. « La Régie a souhaité consolider l'accueil. Je suis devenue secrétaire à part entière et à temps complet », raconte Sylvie, dont les spécialités culinaires réunionnaises épicient depuis son arrivée les rituels festifs et administratifs de la Régie.

Dès l'an 2000, Sylvie a quitté le régime de l'emploi aidé pour un contrat de droit commun, le CDI et ses 35 heures. Vivant dans le quartier, elle n'a cessé de faire le lien avec les habitants, lors des réunions de bas d'immeuble, de l'organisation des balcons fleuris... « Si j'ai eu parfois le mal du pays, j'avais en même temps le sentiment que ma place était à la Régie, à aider les salariés à reprendre pied. »

Alors, contre la menace de voir s'interrompre d'un jour à l'autre le travail de proximité effectué depuis plus de quinze ans par la Régie, Sylvie s'est battue. Avec les autres, mais également de son propre chef. Quelques heures avant la manifestation organisée pour sauver la structure, elle a revêtu un costume de Père Noël et fait le tour de la ville, sensibilisant les Orléanais au « joli cadeau de Noël » que la Ville s'appêtait à offrir au quartier. Elle écrivit une lettre au Président Sarkozy. Réponse administrative polie mais sans effet.

Préparant comme les autres la fermeture annoncée, Sylvie a entrepris une Validation des acquis de l'expérience. Cependant, si la fin brutale de l'aventure se confirmait, la décision municipale conserverait pour elle le goût amer de l'arbitraire.

Les salariés lèvent l'ancre

Régie de Rouen-Grammont – Rouen (76)

Tante Fine est un ancien voilier de pêche à la morue. Sur cette embarcation, l'association Voiles de l'Espoir propose des sorties en mer aux salariés des entreprises d'insertion locales. Une activité de plein air dont ont bénéficié une journée entière 17 salariés de la Régie de Rouen-Grammont. Cette sortie, financée par le Conseil général (à l'exception du transport et des repas pris en charge par la Régie), était l'occasion non seulement de sortir du quartier, mais également de voir la mer.

La journée fut riche d'enseignement pour ces marins en herbe : étudier les conditions météorologiques, apprendre à barrer, à faire des nœuds marins, à virer de bord, à monter la grand-voile, à respecter les consignes du capitaine...

Un des objectifs était de permettre aux salariés d'appréhender leur région sous un angle différent. Pari gagné selon le directeur de

la Régie, Philippe Kerscaven : « Vue de la mer, Fécamp n'a plus le même visage. Lors de la visite du musée des Terre-Neuvas et de la pêche, les salariés ont découvert l'histoire et la vie quotidienne des marins. »

Dans le car, en rentrant, on aurait pu entendre une mouche voler. Le lendemain, dans le quartier, les salariés de la Régie racontaient leur aventure et on ne pouvait plus les arrêter... Si bien que nombre de leurs auditeurs avaient très envie de vivre à leur tour cette aventure.

Les salariés de Rouen-Grammont en partance pour le grand large.



Les chiffres

Il existe deux façons de mesurer le nombre de travailleurs pauvres : en ne tenant compte que des revenus individuels, ou en prenant en compte l'ensemble des revenus du ménage.

◆ 1,7 millions de personnes ayant travaillé une partie de l'année vivent dans un ménage dont les revenus ne suffisent pas à offrir à ses membres un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté monétaire (actuellement : 880 € pour une personne seule, 1 320 € pour une famille monoparentale avec un enfant ou un couple sans enfant, 1 584 € pour un couple avec un enfant, etc.).

◆ 3,4 millions de travailleurs – soit 15 % des actifs – disposent de revenus individuels d'activité inférieurs au seuil de pauvreté. Parmi eux, 2,5 millions ont été en emploi tout au long de l'année, 700 000 ont connu des périodes de chômage et 500 000 une alternance entre emploi et inactivité. Pour 40 % des actifs, la pauvreté au travail résulte du temps partiel.

La pauvreté au travail

Travailleurs pauvres : que peut la Régie ?

On compte aujourd'hui en France près de deux millions de travailleurs pauvres. Comment aborde-t-on cette situation économique dans le contexte particulier d'un parcours d'insertion ? Une question posée à la Régie de quartiers Eurequa qui accueille chaque année près d'une centaine d'habitants du 8^e arrondissement de Lyon.

Créée en 1993 dans le quartier des Etats-Unis, la Régie Eurequa s'est peu à peu développée pour devenir la Régie de quartiers du 8^e arrondissement de Lyon. Un arrondissement composé de plus d'un tiers de logements sociaux (pour 18 % au total à Lyon), où plus de 2 700 habitants sont demandeurs d'emploi (17 % des effectifs lyonnais) et où la CAF dénombre 6 000 allocataires à bas revenu (soit 18 % du total lyonnais).

Face à l'ampleur des difficultés professionnelles que rencontre la population de cet arrondissement, l'offre d'insertion apportée par la Régie peut sembler bien insuffisante malgré le soutien ancien et fidèle de la Ville et de l'OPAC. Elle a pourtant le mérite d'exister et de se battre pour proposer près de 24 postes d'ouvriers polyvalents et 15 postes de couturières en contrats aidés. Face à la crise économique et à un passage périlleux de convention avec son partenaire (OPAC) à un marché public, cette situation méritait d'être saluée.



Les salariées de l'atelier d'insertion de couture Zig Zag. Support d'accompagnement socioprofessionnel, cet atelier créé en 2000 propose un contrat de travail à mi-temps aux habitantes du 8^e arrondissement de Lyon.

La Régie a une convention EI sur plusieurs activités, ce qui lui permet de moduler ses offres d'emploi en fonction de la situation des personnes candidates : les contrats à durée déterminée d'insertion portent sur l'entretien des espaces verts, débarrasage des encombrants, nettoyage et travaux de bricolage ►



L'activité de réhabilitation de logements vacants de l'OPAC est destinée à de jeunes majeurs de moins de 26 ans qui souhaitent s'orienter vers les secteurs du BTP.

► (pose de parquet...) dans les appartements de l'OPAC, ainsi que sur des travaux de peinture et de pose de papier peint réservés à de jeunes majeurs de moins de 26 ans. L'Atelier Chantier d'insertion de couture Zig Zag peut accueillir sur des contrats aidés de 6 à 12 mois des femmes sans qualification.

Comme l'estime Carmen Quiros, secrétaire comptable de la Régie, « ce n'est pas ce que la plupart des salariés gagnent ici qui les sort de la pauvreté. En revanche, ils ont le sentiment d'être utiles et la satisfaction de montrer aux autres qu'ils travaillent. » A cet égard, la nature de leur motivation semble avoir une incidence non négligeable sur l'évolution de leur situation. « L'accompagnement socio-professionnel et technique est plus efficace lorsque la personne a conscience que la Régie peut lui permettre de reprendre des habitudes de travail, de mettre en place un projet d'avenir, de renouer des liens sociaux. Bien souvent, la simple volonté d'obtenir un apport financier supplémentaire ne suffit pas à lever les obstacles qui freinent l'accès à l'emploi. »

Il n'en reste pas moins, comme en témoigne l'encadrant technique Alain Badiat, que la plupart des salariés aspirent à un volume de travail supplémentaire. « Ce n'est qu'une fois qu'une personne a été remise en situation de travail, qu'elle bénéficie de l'accompagnement de Nadège, que l'on peut juger de sa capacité à travailler davantage. Dans le secteur des espaces verts, un salarié peut faire jusqu'à 28 heures. Dans celui du débarrasage d'encombrants, nous avons pu mettre en place des postes de 32 et 35 heures. »

Cependant la Régie n'est pas une entreprise comme les autres. L'encadrant technique ou le chef d'équipe joue

un rôle majeur dans la relation qu'un salarié entretient avec son cadre de travail et la mission qui lui est confiée. « Pour compenser la perte d'un marché d'entretien des espaces verts, la Ville a proposé de recruter trois salariés à temps plein. Nous avons été dans l'incapacité de leur présenter trois personnes suffisamment autonomes pour assurer la tâche qu'on leur proposait », commente Brigitte Roth, présidente de la Régie. « Nos partenaires ont parfois du mal à prendre la mesure des difficultés d'adaptation au travail auxquels sont confrontés nos salariés. »

« Il n'y a pas de réponse type en matière de volume horaire, de formation, de suivi administratif », affirme Alain. Ce que confirme la diversité des parcours dans le secteur Espaces verts. *suite page 6*

.....

« Par le travail, je montre que je ne suis pas celui qu'on croit. »



Ryadh : « J'étais manutentionnaire. Lors d'un accident de trajet, je me suis blessé gravement à la jambe. Au bout d'un an à rien faire, j'ai voulu reprendre le rythme en cherchant un emploi adapté à mon handicap. Je suis à 18 heures. Je touchais davantage avec la Sécu, mais j'ai besoin de travailler. Par le travail, je montre que je ne suis

pas celui qu'on croit. J'apprécie mieux les week-ends. L'important, pour moi, c'est de trouver une qualification. Peut-être en intégrant l'équipe de peinture de la Régie afin d'apprendre les techniques de base et de me lancer ensuite dans un contrat de professionnalisation. »

Ryadh, 21 ans, chargé du nettoyage des espaces extérieurs

suite de la page 5 En huit mois, un ouvrier polyvalent est passé de 19 à 22 heures par semaine, il a eu accès à une formation qualifiante en peinture et à un logement autonome, il a passé son permis et été mis en relation avec l'entreprise d'intérim Randstad. En deux mois, un autre ouvrier qui était auparavant demandeur d'emploi de longue durée a eu accès à la préparation d'un BTS Informatique de gestion. « Chaque salarié entre à la Régie avec une histoire, une motivation et une capacité plus ou moins grande à surmonter les obstacles. Leur passage parmi nous n'aura donc pas les mêmes effets. Mais je suis sûr d'une chose : les bienfaits d'un cadre collectif et du travail en équipe ne s'effacent pas d'un revers de main. » ■

« C'est pas marrant d'être assistée. »

« J'étais auxiliaire de vie. Mon mari est tombé malade. Je l'ai soigné pendant six mois. Après son décès, je ne me sentais plus capable de faire ce métier. Je me suis retrouvée au RMI. Ma référente m'a mise en contact avec l'atelier Zig Zag. Je ne savais pas au départ que je ne toucherai pas plus qu'au RMI. Mais j'ai accepté. C'est pas marrant d'être assistée. On se sent jugée. Les gens pensent : elle en profite. J'aimerais retourner dans la blanchisserie. J'ai été formée à cette activité à l'école. Après je me pose des questions. Dans ce métier, il faut le permis



Marie-Paule, 47 ans, en contrat d'aide au retour à l'emploi à l'ACI de couture, Zig Zag

et je n'ai pas les moyens de le passer. J'aurais aussi besoin d'une petite remise à niveau, parce que cela fait longtemps que j'ai quitté l'école. »

Questions à Agnès Muñoz

adjointe au Maire du 8^e arrondissement, en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion, et membre du conseil d'administration de la Régie



Quelle sont les incidences de la crise actuelle sur l'insertion ?

Face à cette crise de l'emploi, les actions d'insertion jouent à plein pour garantir les droits fondamentaux, le logement et l'accès aux soins. Mais le développement de la précarité nous pose un problème à long terme. Les personnes ont un parcours d'insertion de plus en plus long.

Elles trouveront un premier emploi plus tardivement, atteindront l'âge de la retraite plus âgées, occupant plus longtemps un poste qui aurait pu être donné à un demandeur d'emploi. Le tout se retournant contre les personnes entamant à leur tour un parcours d'insertion et contribuant à vicier un peu plus le système. Ensuite, l'inquiétude porte à la Régie, sur les différentes étapes du parcours d'insertion et ses débouchés. Non parce que cette structure est meilleure ou moins bonne que les autres, mais parce qu'elle a besoin d'avoir un taux de sorties positives pour justifier les financements publics. Même si ce critère là est à mon avis malvenu. Lorsque l'on s'adresse à des personnes très éloignées de l'emploi, peut-on s'attendre à ce qu'elles aient trouvé aujourd'hui un CDI dans les six mois ?

Quel est votre point de vue sur le nombre d'heures à attribuer aux salariés en insertion ?

C'est un vrai dilemme. La logique voudrait qu'on augmente le nombre d'heures, parce que l'accompagnement en insertion tend

vers l'obtention d'un CDI à temps plein. Pour en arriver là, il faut qu'en amont les personnes en aient pris l'habitude. Pour celles qui font 32 heures, il ne devrait pas y avoir trop de problèmes. La question se pose lorsqu'il faut choisir de donner quinze heures à deux personnes ou 30 à une seule.

Il faut cependant se pencher sur ce que veut faire la personne, sur ce qu'elle peut faire en termes d'organisation, de reprise des conditions de travail. Une autre étape est-elle possible ? Trouverait-elle, avec la meilleure volonté du monde, un emploi qui lui convienne ? D'autre part, il est certain que de plus en plus de gens auront besoin d'être aidés. Mais la Régie n'a pas la possibilité d'augmenter son nombre de postes en insertion et ne peut à elle seule répondre entièrement à la demande, toujours croissante, d'emplois d'insertion. A terme, une réflexion de l'ensemble des Régies de la région sur le champ de la mutualisation pourrait permettre de développer l'offre de service, regrouper ou diversifier les activités...

Pauvreté, insertion et RSA : le Réseau en première ligne

Dans les Régies, la situation monétaire et la précarité des salariés placent d'emblée la question des travailleurs pauvres au cœur des réflexions menées par le Réseau. Entretien croisé avec Nicole Picquart, présidente de la Régie d'Aubervilliers et membre du Bureau National, Guy Dumontier, Président d'honneur du CNLRQ et Valérie Lamour, déléguée générale adjointe.

Comment le Réseau des Régies de quartier aborde-t-il la question de la pauvreté laborieuse ?

Nicole Picquart : C'est une question qui nous occupe bien évidemment depuis longtemps car la pauvreté laborieuse a toujours été au cœur des préoccupations des Régies. Un changement dans notre action politique est cependant notable. Face à la crise économique actuelle, qui accentue encore la paupérisation des habitants, et devant l'insuffisance des moyens apportés par les politiques publiques, nous mettons en place des stratégies d'embauche dont le principe est de répondre à l'urgence sociale. A Aubervilliers par exemple, notre priorité porte sur celle des jeunes et des femmes dont les difficultés face à l'emploi nous semblent les plus criantes. Nous cherchons de fait à développer des activités qui puissent leur correspondre.

Valérie Lamour : En novembre dernier, une partie du séminaire Présidents-Directeurs était consacrée au thème des travailleurs pauvres. L'objectif était de donner aux Régies des données et des éléments précis de réflexion. Le 11 juin, une journée de formation sur la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) avait notamment pour objectif d'identifier et de comprendre l'impact de ce dispositif sur la politique d'emploi des Régies de quartier, sur l'accompagnement des personnes et sur la situation monétaire des salariés en insertion.

Le RSA améliorera-t-il la situation ?

Guy Dumontier : Le RSA peut améliorer un peu la situation monétaire des salariés. Mais, à mon avis, c'est une nouvelle rustine. Les gens n'en demeureront pas moins en situation de précarité. Chacun sait que pour gagner sa vie correctement, il faut travailler 35 heures par semaine. Il serait donc fondamental de s'interroger sur la manière de proposer ce volume horaire aux salariés en insertion. Un contrat de 20 heures, complété une fois de plus par des aides, ne peut permettre aux salariés de recouvrer un sentiment de responsabilité et de dignité. Il faudra veiller à ce que le RSA ne génère pas plus de création d'emplois à temps partiel, donc des emplois paupérisants.

Valérie Lamour : Ce qui est clair, c'est que les SIAE sont des partenaires incontournables dans l'élaboration des

actes territoriaux et dans la mise en place des équipes pluridisciplinaires prévues par la loi.

Les salariés en insertion sont-ils en mesure de travailler 35 heures ? N'ont-ils pas besoin d'un temps d'adaptation ?

Guy Dumontier : Dans les Régies, les travaux, qui portent souvent sur du nettoyage ou de l'entretien de voirie, sont pénibles. D'autant qu'il s'agit de salariés longtemps éloignés de l'emploi ou qui n'ont jamais travaillé. Une des solutions est d'alterner le temps passé à travailler avec celui de la formation et de l'accompagnement professionnel, social et familial. Mais en intégrant l'ensemble à un contrat de 35 heures. Une gestion différente des cotisations versées au titre de la formation professionnelle pourrait donner les moyens aux structures d'insertion de mettre en œuvre ce dispositif.

Nicole Picquart : Il faudrait pouvoir alterner davantage les tâches pénibles avec d'autres qui le sont moins, les services rendus aux habitants par exemple.

Il n'en reste pas moins que la capacité des personnes à effectuer des temps pleins est une question que se posent la plupart des Régies. Les jeunes en particulier ont besoin d'un temps de socialisation pour s'adapter à leur poste, les femmes de s'organiser pour la garde de leurs enfants. On ne peut répondre le plus souvent qu'au cas par cas.

Valérie Lamour : Un quart des salariés des Régies, dont un tiers de femmes, a un niveau inférieur au CAP. Dans ce contexte, la remise à niveau des savoirs de base, plus en amont pour certaines personnes, reste indispensable. Le temps passé à la Régie doit être aussi celui de l'évaluation des compétences génériques : le respect des consignes, la manière de transférer les compétences acquises à un autre domaine d'activités, ce qui a été appris à la Régie...

Nicole Picquart : Il ne faut pas perdre de vue les difficultés et les freins à l'emploi que doivent surmonter les salariés des Régies. Par des temps de formation, des actions favorisant la mobilité, un accompagnement de tous les jours, les salariés parviennent à construire un projet personnel et à reprendre confiance en eux et en l'avenir. ■



VIE DU RÉSEAU

Lettre ouverte contre la publicité pour l'alcool sur internet

Le CNLRQ cosigne avec treize associations une lettre ouverte au Président de la République pour le retrait de l'amendement autorisant la publicité pour l'alcool sur internet. C'est dans ses locaux que s'est tenue le 19 mai la conférence de presse consacrée à l'envoi de cette lettre ouverte. L'occasion de rappeler que, selon une enquête effectuée par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, la Ligue Nationale contre le Cancer et l'IFOP, huit Français sur dix sont opposés à la publicité pour l'alcool sur internet.

Les signataires s'accordent, preuves à l'appui, sur le fait qu'Internet est le vecteur médiatique le plus efficace pour toucher les jeunes : « Internet allie la puissance de la télévision à l'interactivité et à la personnalisation de la relation avec l'utilisateur. » Et, « à 16 ans, âge où se construit la personnalité, 57 % des jeunes ont un accès quotidien à Internet ».

Le débat prétend faire état de la crise des viticulteurs au lieu de s'orienter vers le problème de santé publique qu'il induit. Or, on ne peut que constater l'absence de publicité

pour le vin. La plupart des annonceurs sont les grands groupes producteurs de boissons alcoolisées et non des viticulteurs.



Pour le CNLRQ, la participation à cette conférence de presse s'explique par le fait que les catégories populaires qui constituent l'essentiel des publics accueillis dans les Régies sont davantage exposées aux ravages de l'alcoologie. Si la publicité pour l'alcool se limite aux sites de vente en ligne, les signataires considèrent que cette démarche de marketing est largement suffisante et ne présente nullement un prétendu frein à la reprise économique.

→ Pour télécharger la Lettre ouverte :

www.regiedequartier.org

FORMATION

Auto-école sociale : la diffusion d'une bonne pratique

Dans le cadre de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Réseau, le CNLRQ a organisé le 28 avril une rencontre consacrée à la thématique : « Auto-école sociale et référentiel pédagogique ».

La régie de quartier Saddaka, à Aulnay-sous-Bois, développe depuis trois ans une activité d'auto-école sociale destinée aux habitants des quartiers du nord de la ville. L'auto-école fonctionne avec deux moniteurs diplômés, une secrétaire chargée de l'accueil et des dossiers administratifs et un réseau de huit bénévoles. Elle accueille 60 % de jeunes et 40 % d'adultes, pour certains en situation d'illettrisme et d'analphabétisme. En lien avec un organisme de formation,



Saddaka développe un référentiel pédagogique en direction des personnes ayant des difficultés avec la langue française. Un réseau de bénévoles intervient parallèlement en soutien aux apprentissages (lecture, écriture, calcul...).

Résultat : 65 % des personnes inscrites à l'auto-école obtiennent leur code du premier coup, 35 % lors d'un second passage de l'examen. En outre, grâce au soutien financier du Conseil général, du Conseil régional et la Préfecture de Seine-Saint-Denis, l'apprenant ne verse que 23 %

environ du coût total du permis. Cette auto-école sociale permet une approche globale et individualisée de l'apprenant. C'est un outil qualifiant, un support de développement personnel et social. « On ne s'occupe pas que du permis », précise à cet égard Lahcen Boukhenaiissi, directeur de Saddaka. Lors de la rencontre du 28 avril, Catherine Lestre de Rey, chargée de développement à la Fédération des Associations de la Route pour l'Education (FARE), a présenté aux participants la collaboration entre sa fédération et la Régie de quartier. Elle a par ailleurs expliqué les modalités de création d'une auto-école sociale aux 19 représentants des Régies de quartier et de territoire, venus de Villeuneuve-sur-Lot, Toulouse, Créteil, Dreux, Chartres, Moulins, Colombes, Clichy-sous-Bois, Meaux, Lyon, Chalons-sur-Saône...

DEVELOPPEMENT

Les Régies de territoire

Expérimentées depuis de nombreuses années au sein du réseau des Régies, les Régies de territoire sont une réponse innovante aux enjeux des territoires périurbains ou ruraux. Beaucoup de territoires sont confrontés à de nouveaux problèmes : population vieillissante, cohabitation entre populations installées et nouveaux ruraux, fragmentation du travail, mobilité domicile/travail, périurbanisation...

Si les territoires se sont saisis de ces enjeux, les réponses apportées sont souvent difficiles à trouver du fait d'un manque de moyens ou d'une faiblesse récurrente d'opérateurs en capacité de se saisir des différentes questions.

Sans prétendre répondre à l'ensemble des problématiques, les Régies de territoire reposent sur des leviers (gouvernance locale partagée, mutualisation des moyens) visant à promouvoir le lien social, le développement local et l'insertion professionnelle des habitants du territoire. Afin de faciliter la compréhension de ce projet des Régies de territoire, le CNLRQ éditera au mois de Septembre un livret de présentation des Régies de territoire. Un séminaire sera également organisé le 22 octobre 2009 sur ce thème.

→ Pour toute information à ce sujet, vous pouvez contacter Didier Testelin dtestelin@cnlrq.org.

.....
Les Régies de territoire répondent à la Charte des Régies de quartier et à son annexe sur les Régies de territoire.

Le terme « Régie de territoire » est une marque déposée par le CNLRQ.

PLATEFORME GUYANE

Makandi au Forum Social Mondial de Belém

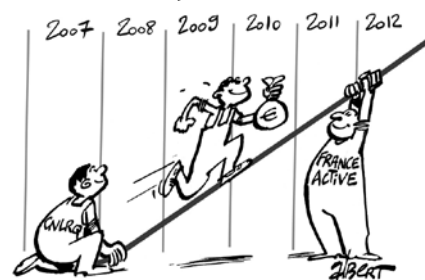
Le Forum Social Mondial 2009 s'est tenu à Belém, au Brésil, du 27 janvier au 1^{er} février. Cet événement international a rassemblé plus de 130 000 personnes issues de la société civile, de collectivités locales, de syndicats et de mouvements altermondialistes. Les objectifs du FSM convergent avec ceux du CNLRQ : proposer des lieux d'échanges et de dialogue, promouvoir la construction d'un « autre monde », à l'échelle locale ou internationale, au sein duquel la personne humaine est placée au centre

Autodiagnostic économique et financier : un nouvel outil pour les Régies

Missionnés par la DGEFP et la Caisse des Dépôts et Consignations, le CNAR Financement et le CNAR IAE ont développé, en partenariat avec l'ensemble des réseaux de l'IAE, un outil de diagnostic économique et financier, ainsi qu'une méthodologie d'accompagnement des structures par des accompagnateurs certifiés.

Un outil de pilotage pour les dirigeants : l'autodiagnostic permet une analyse de la structuration économique et financière dans le temps (évolution sur les trois derniers exercices et projection à trois ans) et dans l'espace grâce à l'existence d'un référentiel commun aux autres SIAE.

Un outil de négociation : simple et convivial, présentant les données de manière synthétique et normée, l'autodiagnostic est un bon support



d'échange, aussi bien en interne lors des CA, qu'en externe lors de négociations avec des partenaires financiers.

Un accompagnement en deux étapes pour toute structure volontaire :

- ◆ le Réseau appuie la structure dans la prise en main de l'outil, la saisie et l'analyse des données. Il valide son plan de développement et l'accompagne dans la définition de sa stratégie et des moyens à mettre en œuvre.
- ◆ Le fonds territorial France Active aide à la réalisation du plan de financement et initie, si besoin est, un tour de table financier.

→ Plus d'infos : credersdorff@cnlrq.org

.....
des préoccupations, répondre aux besoins des citoyens, créer des richesses respectueuses de l'environnement et des emplois durables.

Le CNLRQ, présent en Guyane (département limitrophe du Brésil) à travers sa plateforme Makandi, a participé au FSM : tenue d'un stand tout au long de ce forum, communication et échanges sur le projet des Régies de quartier. Les acteurs des régions du Pará et de l'Amapá, limitrophes avec la Guyane, ont été particulièrement intéressés par la démarche des Régies qui associe l'ensemble des acteurs sur son territoire d'intervention. Une démarche d'économie sociale et solidaire en expérimentation et en application dans de nombreuses collectivités du Brésil.

Alors, à quand une Régie au Brésil ?



ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Globalisation de la solidarité : une 4^e rencontre fructueuse

Après Lima en 1997, Québec en 2001, Dakar en 2005, la 4^e Rencontre internationale « Globalisation de la Solidarité » s'est déroulée au Luxembourg, du 22 au 25 avril. 700 participants de 60 pays se sont réunis pour partager leurs expériences et faire avancer l'économie solidaire à l'échelle mondiale. Le CNLRQ y a participé, rejoignant une délégation d'une cinquantaine de personnes du Mouvement de l'Économie Solidaire dont est membre le Réseau des Régies de quartier.



Cette nouvelle rencontre, dont le thème général était « une autre économie existe : les innovations de l'économie sociale et solidaire », a mis en avant les réalités d'une économie solidaire bien vivante sur tous les continents et le bien-fondé de ses aspirations face aux crises de l'actuelle mondialisation (alimentaires, environnementales, économiques...). Toutes ces expériences démontrent qu'une économie respectant les relations humaines, une gestion démocratique et participative, une plus juste répartition des richesses est possible.

Les principales thématiques, lors des plénières et des nombreux ateliers, ont concerné la prise en compte de l'économie solidaire dans les lieux de décisions, les rapprochements avec d'autres mouvements sociaux, la formation citoyenne, la souveraineté alimentaire, la consommation responsable, etc.

Les échanges fructueux et la participation du MES annoncent de nouveaux contacts avec des réseaux de pays européens. Les rencontres avec les acteurs des autres continents, notamment ceux venus d'Afrique malgré les difficultés, ont également enrichi les échanges. Avant leur voyage au Luxembourg, plusieurs de nos amis africains, brésiliens, espagnols... ont eu l'occasion de rencontrer les Régies parisiennes des 3^e et 19^e arrondissements.

Les propositions formulées à l'issue de la Rencontre témoignent de la volonté, affirmée et revendiquée, d'une « Globalisation de la Solidarité » comme véritable projet politique. Pour poursuivre dans cette voie, les acteurs de l'économie solidaire se sont donnés rendez-vous aux Philippines en 2013.

➔ Plus d'infos sur www.luxog.lu

COMMUNICATION

L'extranet, un outil de mutualisation des savoirs et des pratiques

La présentation de l'extranet s'est déroulée en région et à Paris. A la suite de chaque formation, force est de constater l'intérêt des participants qui, dès leur retour, remplissent leur fiche Régie.

Dans l'ensemble, les participants ont conscience que cet outil ne peut être réellement efficace que si la plupart des Régies le font vivre, par le biais de cette fiche notamment. Cet outil inter-régies peut en effet fournir à celui qui le consulte les coordonnées des directeurs et présidents ou le nom du responsable de telle ou telle activité. On peut obtenir de plus amples

renseignements sur une activité qu'une

Régie voudrait reproduire. La mallette pédagogique offre une mine d'informations sur l'organisation d'une Régie. Les inscriptions aux formations proposées par le CNLRQ peuvent s'y faire en ligne. Les Régies peuvent y logger offres d'emploi ou annonces diverses. Enfin, l'extranet n'est pas un outil figé mais susceptible d'évoluer en fonction des attentes et des besoins des Régies.

Les avancées

La commission Communication poursuit sa route vers l'uniformisation des publications du CNLRQ. Encore quelques derniers coups de crayons et l'édition de l'affiche sur le dépistage du cancer du sein et de son livret d'accompagnement seront fin prêts.

RÉGIE LABELLISÉE

◆ Régie Territoriale de Services du Libournais
Située à Abzac (33)

INFO-RÉSEAU

Directeur de la publication

Guy Lafréchoux

Comité de rédaction

et rédaction Zinn-Din
Boukhenaïssi, Philippe
Dauzan, Valérie Lamour, Bruno
Martin, Anne Mistral, Corinne
Redersdorff, Vincent Ricolleau,
Didier Testelin.

Dossier et interview

Marie Michaud

Secrétariat de rédaction

Sandrine Cardon

Illustrations

Albert

Maquette

Patricia Chapuis

Imprimeur

LFT, Montreuil



Número de dépôt légal

91/0322.

Abonnement 12,20 Euros (3 n°).

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

54, av. Philippe Auguste
75011 Paris.
e-mail accueil@cnlrq.org
Site www.regiedequartier.org

Cette publication a bénéficié du soutien

- de la DGEFP Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,
- de la DGAS Direction Générale de l'Action Sociale,
- de la DIV Délégation Interministérielle à la Ville,
- du FSE Fonds Social Européen.





Les rendez-vous du CNLRQ

JUILLET

Mardi 30 juin et mercredi 1^{er}

Prévenir et gérer les situations d'agressivité, à Paris (75)

Jeudi 2

Groupe de travail professionnalisation, à Paris (75)

Lundi 6 et mardi 7

Développer son réseau d'entreprises et réussir l'insertion professionnelle durable dans les entreprises, module 2, à Paris (75)

Jeudi 9 et vendredi 10

Animation et conduite de réunions, à Paris (75)

SEPTEMBRE

Jeudi 3

Commission Communication, à Paris (75).

Vendredi 11 et samedi 12

Séminaire Présidents, à Paris (75)

Lundi 14, mardi 15

et mercredi 16
Formation secrétaires, chargées d'accueil, à Paris (75)

Jeudi 17, vendredi 18

et samedi 19
Rencontres acteurs, cycle I, module 1, à Epervain (51)

Lundi 21 et mardi 22

Développer son réseau d'entreprises et réussir l'insertion professionnelle durable dans les entreprises,

module 1, à Paris (75)

Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25

Formation encadrants techniques et accompagnants socioprofessionnels, module 1, à Paris (75)

Mardi 29 et mercredi 30

Formation approche Réseau, à Paris (75)

OCTOBRE

Jeudi 1^{er}

Plénière Commission Formation, à Paris (75)

Mardi 6

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF), à Paris (75)

Jeudi 8

Formation Directeurs, à Paris (75)

Mardi 13, mercredi 14

et jeudi 15
Formation accompagnants

socioprofessionnels,

module 2, à Paris (75)

Mercredi 14 et jeudi 15

Formation Nouveaux Directeurs, module 1, à Paris (75)

Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17

Rencontres acteurs, cycle I, module 2, à Vierzon (18)

Lundi 19 et mardi 20

Développer son réseau d'entreprises et réussir l'insertion professionnelle durable dans les entreprises, module 2, à Paris (75)

Jeudi 22

Séminaire Régies de Territoire, à Paris (75).

Jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24

Rencontres acteurs, cycle II, module 1, à Avignon (84)

Lire

Écouter
VOIR

La France des travailleurs pauvres



La multiplication des emplois à temps partiel ou des jobs temporaires entrecoupés de périodes de chômage a fait plonger dans la

pauvreté nombre de travailleurs et leur famille. Aujourd'hui, ce n'est plus l'insuffisance d'emplois qui engendre la pauvreté, mais la mauvaise qualité de ceux qui se créent. Dans cette évolution, l'Etat porte une part de responsabilité. En prêtant main-forte à la création d'emplois paupérisants, il a sacrifié la qualité de l'emploi à la quantité, et aggravé le problème au lieu de le réduire. Ce que montre cet ouvrage, c'est que cette voie est sans issue et qu'il est urgent de changer de politique. Désormais, à l'aide sociale qui soulage mais enferme, il faut substituer

l'investissement social qui vise à donner à chacun les moyens de son autonomie et la maîtrise de son destin. C'est possible, et ce livre explique comment.

→ Denis Clerc, Grasset, Collection « Mondes vécus », 2008, 16,90 euros

L'économie solidaire en pratique dans les Régies de quartier et de territoire



Brocantes solidaires, services de proximité, hybridation des ressources, insertion des salariés inscrite

dans un projet collectif, lien social... Autant de pratiques mises en œuvre par les Régies qui reposent sur des valeurs de solidarité et de partage avec les habitants. Cependant, ces initiatives ne sont pas toujours identifiées par l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires. D'où la volonté de la commission Economie solidaire du CNLRQ d'éditer ce fascicule. Réalisé avec le concours de Laurent Gardin, chercheur au Centre de Recherche et

d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie, enrichi des contributions et des échanges d'une quinzaine de Régies, le fascicule met en évidence la diversité des initiatives, leur sens et leurs liens avec l'économie solidaire.

→ A commander au CNLRQ ou à télécharger sur www.cnlrq.org, rubrique « Autres publications »

Des maîtres et des chiens

est un guide destiné à donner les éléments pour développer l'accueil de personnes accompagnées de chien(s). Il se présente sous forme de fiches techniques, très synthétiques. La FNARS d'Angers a réuni un groupe de travail afin de réaliser ce guide. Dans le cadre du partenariat entre la Régie de quartiers d'Angers et le PASS (Point Accueil Santé Solidarité), Angélique Regnier, animatrice en éducation canine à la Régie d'Angers, a participé à sa rédaction. Utile aussi bien aux professionnels de structures qu'aux usagers.

→ Pour se procurer le guide : www.fnars.org/index.php/accueil-et-hebergement



avec Denis Clerc

économiste, fondateur de la revue *Alternatives économiques* et auteur en 2008 de la *France des travailleurs pauvres* (voir p. 11).

Comment envisager la notion de « travailleur pauvre » lorsqu'une personne est en parcours d'insertion ?

D. Clerc : un travailleur pauvre est une personne qui, bien qu'en emploi, vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Etre en parcours d'insertion ne change rien de ce point de vue, sauf que le travailleur en insertion, s'il est pauvre aujourd'hui (salaire à temps partiel, conjoint inactif, au chômage ou également en emploi à temps partiel), peut espérer ne plus l'être demain, grâce à la réussite de son parcours. L'insertion par l'activité économique est donc l'un des éléments possibles de lutte contre la pauvreté laborieuse. A condition toutefois que ce parcours ne se termine pas par une impasse, mais soit véritablement un passage vers l'emploi « normal ». Pas vers un « petit boulot » temporaire ou à temps partiel. D'où l'importance que l'insertion se traduise par un vrai savoir-faire professionnel attesté, et ne consiste pas en activités « occupationnelles » sans lendemain.

Le constat est fréquent au sein des structures d'insertion : certaines personnes auraient besoin de rester plus longtemps pour être en mesure de trouver un emploi. Qu'en pensez-vous ?

D. Clerc : Il faut raisonner en termes de « jeu à somme positive » (le fait que Pierre reçoive une chemise n'implique pas qu'Ahmed soit dépossédé de la sienne). Car une dépense peut-être un investissement : elle vaut la peine d'être faite si, plus tard, elle se traduit par des gains pour tous, lorsque les emplois aidés débouchent sur une vraie qualification, une vraie remise à niveau, une vraie capacité à se débrouiller par soi-même. Si l'emploi aidé dure plus longtemps, mais qu'il permet à la personne de redevenir autonome, tout le monde y gagne : la personne, bien sûr, ses proches, également, mais aussi la collectivité, parce

qu'elle n'aura plus besoin de financer des aides et que le travail fourni sera créateur de richesses pour tous. Mais vous voyez bien que la question centrale est « quel emploi aidé » ? Trop longtemps, trop souvent, il s'est agi de masquer le chômage, ou de procurer de la main-d'œuvre pas chère à des organismes qui n'auront jamais les moyens d'embaucher. Ce genre d'emploi est sans avenir, parce que ceux qui les occupent finissent toujours par revenir à la case départ, alors qu'ils en espéraient beaucoup.

Les structures d'insertion par l'activité économique ont un boulevard devant elles, parce qu'elles savent aider des jeunes à devenir plaquistes, peintres ou électriciens, des femmes à devenir auxiliaires de vie sociale ou assistantes maternelles. L'emploi aidé prend alors tout son sens : un moyen de pénétrer sur le marché du travail en y faisant valoir des qualités professionnelles reconnues.

Estimez-vous que le RSA soit un outil réellement efficace pour lutter contre la pauvreté ?

D. Clerc : C'est un outil utile, mais pas un outil miracle. D'abord, parce qu'il ne se traduira par un supplément de revenu que pour les travailleurs pauvres, et encore, pas tous : les moins de 26 ans n'ayant pas de charge de famille seront exclus du dispositif, comme les étrangers résidant depuis moins de six mois ou dépourvus de carte de séjour. Le supplément de revenu – de l'ordre d'une centaine d'euros dans la plupart des cas – sera insuffisant pour que les travailleurs pauvres sortent de la pauvreté en nombre important. J'estime que, sur les deux millions de travailleurs pauvres que compte notre pays, moins de 10 % devraient franchir le seuil de pauvreté.

Mais la limite essentielle du RSA, c'est qu'il ne sera efficace que si les personnes concernées peuvent trouver un autre emploi que celui dont elles ne parviennent pas à vivre. Or le risque majeur est que ce ne soit pas le cas. Pas seulement à cause de la crise, qui va en rajouter dans les difficultés. Mais aussi – je dirais peut-être surtout – parce que rien n'a été prévu pour que le dispositif s'accompagne d'une pénalisation des « mauvais emplois ». L'Etat laisse le marché du travail à l'écart, et se borne à assurer un complément de revenu : fatalement, les gens seront incités à accepter davantage les mauvais emplois, parfois ils y seront même contraints. On risque de multiplier d'une main les emplois paupérisants tandis que, de l'autre, on distribuera de l'argent pour réduire la pauvreté. Et puis il y a la question de l'accompagnement, pour aider les gens à trouver de meilleurs emplois. La loi prévoit le dispositif, mais refile le bébé à Pôle Emploi qui demande aux Conseils généraux de mettre la main à la poche alors qu'ils n'ont pas d'argent. Non, le RSA ne sera pas un miracle. Surtout par les temps qui courent... ▢